

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE EN 2001 : *Ralentissement des embauches*

En 2001, année de retournement conjoncturel, la rotation du personnel dans les établissements de 10 salariés ou plus diminue sous l'effet du ralentissement des embauches. La baisse est particulièrement nette dans les secteurs de l'industrie et de la construction. La progression des embauches en CDI, importante depuis cinq ans, s'est interrompue en 2001. Les sorties sont un peu plus fréquentes qu'en 2000, mais seuls les licenciements pour motif autre qu'économique ont progressé en 2001.

En 2001, les mouvements de main-d'œuvre ont ralenti sous l'effet du retournement conjoncturel. Cependant, ils se sont maintenus à un niveau élevé. Au niveau national, dans les établissements de 10 salariés ou plus du secteur privé, le taux de rotation annuel des effectifs s'élève à 42,3 %, après 42,7 % en 2000. Ce turnover s'avère en phase avec l'activité économique [1]. Il diminue dans tous les secteurs, particulièrement dans l'industrie et dans la construction. Le tassement des mouvements de personnel provient d'une diminution des entrées (-1,2 point entre 2000 et 2001) tandis que les sorties continuent d'augmenter (+0,2 point). Les entrées restent toutefois plus nombreuses que les sorties. Pour 100 salariés présents au début de l'année 2001, 43,5 entrées ont ainsi eu lieu durant

Tableau 1
Mouvements de main-d'œuvre par secteur d'activité en 2000 et 2001
Taux pour 100 salariés présents en début d'année

Secteur d'activité (nomenclature NAF 36 postes)	2000						2001					
	Taux de rotation	Taux de rotation	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux d'évolution	Taux d'entrée en CDI	Part des CDI dans les embauches	Taux de sortie pour fin de CDD	Taux de licenciements économiques	Taux d'autres licenciements	Taux de démission	Taux de recours à l'intérim
Industries agricoles et alimentaires	47,0	44,5	45,3	43,6	1,7	9,1	21,1	26,2	0,5	1,8	8,6	6,7
Biens de consommation	29,0	26,3	26,2	26,5	-0,3	7,2	30,1	13,8	1,2	1,8	4,9	5,3
Habilleme nt, cuir	27,5	25,7	24,8	26,6	-1,9	6,0	25,8	14,1	2,0	1,6	4,9	1,9
Édition, imprimerie, reproduction	40,3	33,4	33,1	33,7	-0,6	8,2	26,6	20,3	1,1	1,9	5,2	2,8
Pharmacie, parfumerie, entretien	23,4	25,0	26,3	23,6	2,7	8,2	36,4	11,3	0,8	1,8	4,1	8,6
Équipements du foyer	24,1	21,4	20,7	22,1	-1,4	6,3	32,8	9,9	1,0	1,8	5,2	7,6
Industrie automobile	14,4	12,6	13,5	11,6	2,0	6,4	52,9	4,4	0,4	1,1	2,6	12,2
Biens d'équipements	20,7	18,7	19,1	18,4	0,7	8,0	48,2	6,1	0,7	1,6	5,1	7,1
Construction navale, aéronautique, ferroviaire	14,0	14,6	16,8	12,4	4,4	8,2	59,4	3,6	0,5	1,2	2,6	6,0
Équipements mécaniques	21,4	19,4	19,6	19,3	0,3	7,7	42,3	7,2	0,8	1,5	6,0	7,8
Équipements électriques et électroniques	23,1	19,8	19,6	20,1	-0,5	8,4	54,5	5,6	0,8	2,2	4,8	6,6
Biens intermédiaires	21,4	18,5	18,5	18,6	0,0	6,3	37,3	7,8	0,8	1,6	4,7	8,7
Production de produits minéraux	20,8	16,9	16,3	17,4	-1,1	5,2	34,7	7,5	0,8	1,6	4,3	6,6
Industrie textile	23,7	21,0	20,2	21,8	-1,5	5,3	28,2	10,5	1,4	1,8	4,8	5,0
Industrie du bois et du papier	22,0	19,3	19,8	18,7	1,1	6,0	32,3	8,4	0,7	1,5	5,4	7,6
Chimie, caoutchouc, plastiques	20,7	18,7	18,6	18,8	-0,2	6,2	36,0	8,2	0,8	1,5	4,2	10,3
Metallurgie, transformation des métaux	20,6	17,9	18,3	17,5	0,7	6,8	40,5	6,8	0,7	1,5	5,2	9,2
Composants électriques et électroniques	22,9	18,8	18,5	19,1	-0,6	7,2	44,7	7,9	1,0	1,6	4,0	9,3
Énergie	15,2	15,7	13,5	18,0	-4,5	5,5	57,3	3,0	0,3	0,5	1,6	2,3
Production de combustibles et carburants	9,2	11,7	11,2	12,3	-1,1	5,4	54,5	2,5	0,6	0,3	1,3	3,7
Eau, gaz, électricité	17,3	16,7	14,1	19,3	-5,2	5,5	57,9	3,0	0,2	0,5	1,7	2,1
Construction	25,5	23,4	24,6	22,2	2,4	11,3	50,9	6,0	0,3	2,3	9,3	8,3
Commerce	51,4	51,0	52,8	49,2	3,6	14,7	29,9	25,7	0,6	2,7	12,1	2,1
Commerce et réparation automobile	33,9	32,9	34,3	31,3	3,0	14,7	46,5	11,1	0,6	2,4	11,3	2,7
Commerce de gros	38,4	8,0	41,6	38,4	3,2	13,7	36,4	17,1	1,0	2,6	9,9	3,3
Commerce de détail, réparations	67,6	65,6	67,8	63,4	4,4	15,6	24,3	37,0	0,4	2,9	14,3	1,2
Transports	38,4	33,8	34,8	32,7	2,1	12,8	40,6	13,0	0,5	2,3	10,2	3,9
Activités financières	25,4	25,5	27,4	23,7	3,7	8,1	39,5	9,4	0,2	1,0	4,1	1,3
Activités immobilières	35,1	34,0	35,3	32,7	2,6	10,9	37,1	17,3	0,6	2,2	5,9	1,1
Services aux entreprises	60,2	60,5	63,1	57,8	5,3	21,4	37,7	28,4	0,6	3,2	13,1	2,0
Postes et télécommunications	49,2	47,2	49,5	44,9	4,5	22,7	56,8	13,0	0,7	3,0	11,5	1,2
Conseil et assistance	43,6	45,5	48,2	42,9	5,3	20,1	47,9	17,5	0,7	2,5	11,7	2,4
Services opérationnels	85,9	85,5	88,4	82,6	5,7	24,3	29,7	46,3	0,4	4,4	16,0	2,1
Recherche et développement	29,1	30,1	31,0	29,2	1,8	9,6	34,4	14,4	0,5	1,3	5,3	0,9
Services aux particuliers	103,4	107,0	108,4	105,6	2,8	32,4	32,7	57,0	0,5	2,6	27,4	0,5
Hôtels et restaurants	105,9	109,2	110,6	107,8	2,9	38,8	38,8	50,8	0,4	2,8	33,1	0,8
Activités récréatives, culturelles et sportives	105,8	107,7	109,0	106,4	2,5	19,8	19,5	73,9	0,6	2,3	15,9	0,4
Services personnels et domestiques	69,1	79,3	80,9	77,7	3,2	23,5	31,5	41,2	0,5	2,4	21,4	0,1
Éducation, santé, action sociale	59,7	60,1	61,7	58,6	3,1	9,0	15,1	45,1	0,2	1,0	8,0	0,6
Éducation	42,4	43,7	45,0	42,4	2,6	9,1	21,3	28,3	0,4	0,9	7,6	1,2
Santé et action sociale	62,0	62,2	63,8	60,6	3,2	9,0	14,5	47,2	0,2	1,0	8,1	0,4
Administrations	35,2	34,9	35,8	34,0	1,8	5,2	15,7	23,8	0,3	0,8	4,8	0,5
Activités d'administration publique	18,0	19,4	20,0	18,8	1,2	3,3	17,7	12,9	0,0	0,3	2,1	0,5
Activités associatives et extra-territoriales	61,2	58,8	60,2	57,5	2,7	8,1	14,5	40,5	0,7	1,5	8,9	0,5
Industrie	24,8	22,4	22,5	22,3	0,2	7,1	34,6	10,2	0,8	1,6	5,0	7,4
Construction	25,5	23,4	24,6	22,2	2,4	11,3	50,9	6,0	0,3	2,3	9,3	8,3
Transports, commerces, services	54,3	54,2	56,0	52,3	3,6	15,6	30,5	28,8	0,5	2,3	11,6	1,3
Ensemble	42,7	42,3	43,5	41,0	2,5	12,6	31,7	21,6	0,6	2,0	9,3	3,5

Source : DARES, Dmno/Emmo, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

l'année, pour 41,0 sorties. Ainsi, des emplois sont toujours créés, mais à un rythme moindre qu'en 2000 : le taux de croissance de l'emploi s'établit à +2,5 % en 2001, après +3,8 % en 2000.

En 2001, le taux d'embauche en CDI reste stable après cinq ans de hausse. Du fait du ralentissement économique, les entreprises sont confrontées à des perspectives d'activité un peu moins favorables et préfèrent recruter sur des contrats courts. Cependant, dans certains secteurs d'activité, les recrutements en CDI permettent en partie de pallier les difficultés de recrutement. Ainsi, alors qu'elle ne dépasse guère 30 % en moyenne, la part des CDI dans les embauches est supérieure à 50 % dans la construction navale, aéronautique et ferroviaire, l'industrie énergétique, l'industrie des équipements électriques et électroniques, les postes et télécommunications, l'industrie automobile et la construction. Pour autant, ces secteurs conservent une gestion

Encadré 1

MÉTHODOLOGIE

Les données sur les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 10 salariés ou plus sont issues de deux sources statistiques distinctes :

- La Déclaration mensuelle des Mouvements de Main-d'Oeuvre (DMMO) : chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent.

- L'Enquête sur les Mouvements de Main-d'Oeuvre (EMMO) : chaque trimestre, la DARES interroge, par sondage stratifié selon la zone d'emploi et le secteur, les établissements de 10 à 49 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif. Au total, un peu plus d'un établissement sur cinq est interrogé.

Le champ est celui du secteur concurrentiel industriel et commercial, ce qui représente plus de 80 % du champ couvert par l'Unédic. Sont en particulier exclus les administrations publiques, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense nationale et les établissements de travail temporaire. Les missions d'intérim ne sont donc pas prises en compte dans les mouvements de main-d'œuvre.

Depuis le premier trimestre 1996, la DARES publie, à partir des deux sources, des résultats semestriels fusionnés sur l'ensemble des établissements de 10 salariés ou plus. Depuis 2001, les résultats sont publiés trimestriellement avec un éclairage particulier sur différents thèmes.

Le taux de rotation est la demi-somme du taux d'entrée et du taux de sortie. Pour une année donnée, le taux d'entrée (respectivement de sortie) est le rapport du nombre total des entrées (respectivement des sorties) de l'année à l'effectif de début d'année.

La part des CDI dans les embauches est définie comme le rapport entre les entrées en CDI et la somme des entrées en CDI ou CDD, sans prendre en compte les entrées liées aux transferts entre établissements d'une même entreprise.

Le taux de recours à l'intérim est le rapport du nombre d'intérimaires à l'effectif salarié. Ces deux grandeurs sont calculées comme une moyenne des données trimestrielles corrigées des variations saisonnières. Les données trimestrielles sont estimées par l'Insee-Dares-Unédic.

Tableau 2
Mouvements de main-d'œuvre par taille d'établissement en 2000 et 2001
Taux pour 100 salariés présents en début d'année

		2000		2001								
		Taux de rotation	Taux de rotation	Taux d'entrée	Taux e sortie	Taux d'évolution	Taux d'entrée en CDI	Part des CDD dans les embauches	Taux de sorties pour fin de CDD	Taux de licenciements économiques	Taux d'autres licenciements	Taux de démission
Industrie	10 à 49	30,4	27,3	27,7	26,8	0,8	10,0	38,9	10,7	0,9	2,0	8,6
	50- 99	28,7	26,7	26,9	26,4	0,5	8,1	33,2	12,0	1,0	1,8	6,2
	100-199	26,4	24,5	24,5	24,5	0,0	6,9	30,8	11,5	1,0	1,6	5,2
	200 et plus	20,5	18,5	18,5	18,5	-0,1	5,7	34,3	9,1	0,6	1,3	3,0
	Ensemble	24,8	22,4	22,5	22,3	0,2	7,1	34,6	10,2	0,8	1,6	5,0
Construction	10 à 49	27,7	25,7	27,1	24,2	2,9	11,4	46,0	7,4	0,4	2,1	11,0
	50- 99	22,4	21,6	23,6	19,6	4,1	11,3	56,8	4,4	0,3	2,1	7,7
	100-199	20,9	20,1	20,0	20,2	-0,1	9,9	55,9	4,7	0,3	2,4	6,6
	200 et plus	23,2	18,9	19,3	18,6	0,7	12,4	70,5	3,0	0,1	3,3	6,4
	Ensemble	25,5	23,4	24,6	22,2	2,4	11,3	50,9	6,0	0,3	2,3	9,3
Tertiaire	10 à 49	53,3	52,6	54,6	50,7	3,9	18,2	36,9	24,0	0,8	2,3	14,4
	50- 99	61,7	60,7	62,7	58,6	4,1	16,4	28,2	34,4	0,4	2,3	12,1
	100-199	61,1	61,8	63,4	60,1	3,3	15,3	25,7	36,7	0,4	2,4	11,3
	200 et plus	48,9	49,7	51,3	48,1	3,2	12,5	26,7	28,5	0,2	2,1	8,4
	Ensemble	54,3	54,2	56,0	52,3	3,6	15,6	30,5	28,8	0,5	2,3	11,6
Ensemble	10 à 49	45,7	44,7	46,3	43,2	3,2	15,7	37,4	19,7	0,7	2,2	12,8
	50- 99	49,2	48,4	49,9	46,8	3,0	13,6	29,7	26,0	0,6	2,2	10,0
	100-199	46,9	46,5	47,5	45,6	1,9	12,1	27,3	26,2	0,6	2,1	8,9
	200 et plus	35,4	35,9	36,7	35,0	1,8	9,6	28,7	19,8	0,4	1,8	6,0
	Ensemble	42,7	42,3	43,5	41,0	2,5	12,6	31,7	21,6	0,6	2,0	9,3

Source : DARES, Dmmo/Emmo.

de l'emploi différenciée si l'on prend en compte l'usage très variable qu'ils font de l'emploi intérimaire (tableau 1).

Les démissions diminuent légèrement en 2001, après avoir augmenté tout au long des années précédentes : 9,3 % des salariés démissionnent contre 9,5 % en 2000. Ce ralentissement montre que ces derniers hésitent davantage à quitter leur poste et se voient offrir moins d'opportunités d'embauches. Le taux de démission reste toujours particulièrement élevé dans les services aux particuliers : dans l'hôtellerie-restauration, un salarié sur trois démissionne et un sur cinq dans les services personnels et domestiques.

Les licenciements économiques ont continué de baisser en 2001 avec un taux de 0,6 %, pour 0,7 % en 2000. Mais ce n'est vrai que dans l'industrie et la construction ; dans le tertiaire, ce taux augmente de 0,2 point. En outre, les licenciements autres qu'économiques augmentent légèrement dans les trois grands secteurs d'activité [2]. Ils restent plus importants dans la construction et le tertiaire que dans l'industrie.

Marine LE ROUX
(DARES).

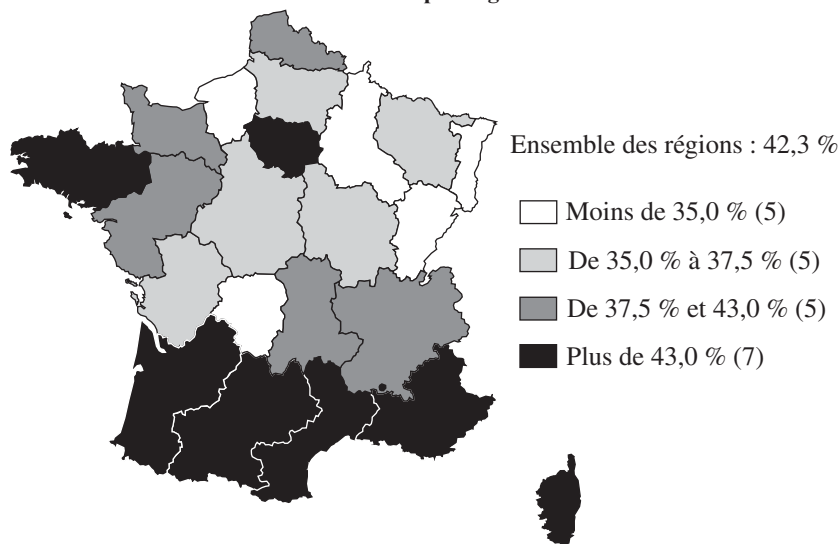
Pour en savoir plus

[1] M. Tomasini, « Depuis 10 ans, le turnover est en phase avec l'activité économique », *Premières Synthèses*, n° 38.1, septembre 2003.

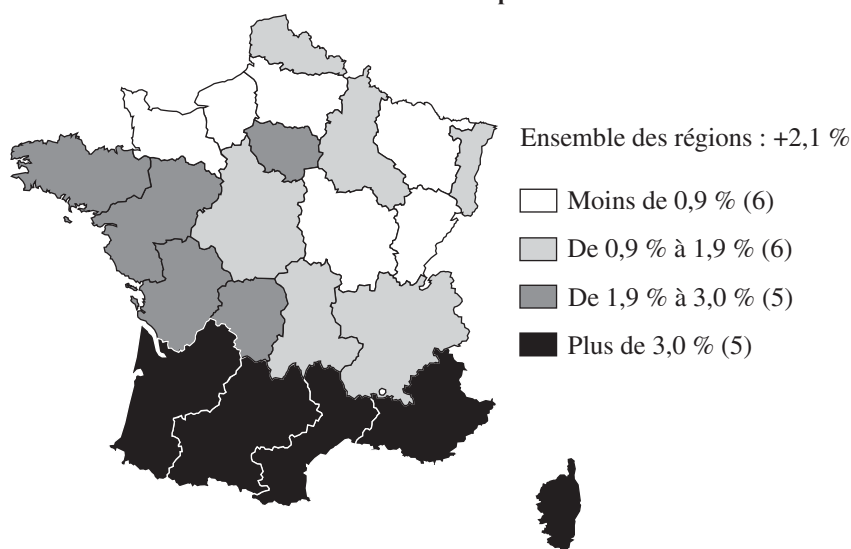
[2] M.-T. Pignoni, P. Zouary, « Les nouveaux usages du licenciement pour motif personnel », *Premières Synthèses*, n° 28.2, juillet 2003.

[3] L. Bourlès, « Seules neuf régions résistent à la hausse du chômage », *Insee première*, n° 888, mars 2003.

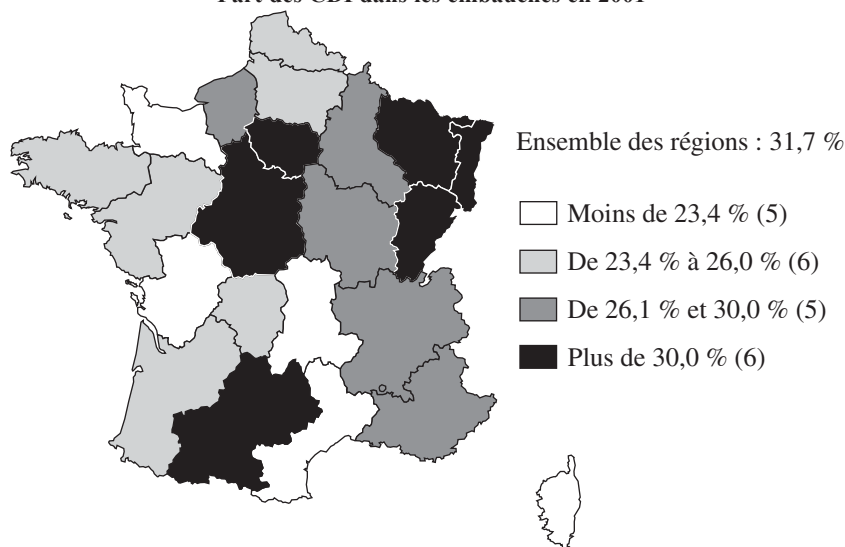
Carte 1
Taux de rotation par région en 2001



Carte 2
Taux d'évolution de l'emploi en 2001



Carte 3
Part des CDI dans les embauches en 2001



Champ : établissements de 10 salariés ou plus du secteur privé.
Source : Dares, Dmno-Emmo.

BAISSE DU TURNOVER, EN PARTICULIER DANS L'OUEST DE LA FRANCE

Les régions ont été inégalement touchées par le retournement conjoncturel de début 2001. La rotation de la main-d'œuvre diminue dans la plupart d'entre elles, particulièrement dans l'Ouest de la France (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes). Dans ces régions, le chômage augmente aussi plus fortement, même s'il reste inférieur à la moyenne nationale en Bretagne et Pays de la Loire [3].

Dans quelques régions françaises (Aquitaine, Auvergne, Corse, Ile-de-France, Rhône-Alpes, Picardie), le turnover augmente entre 2000 et 2001. Cette progression se fait davantage par les sorties que par les entrées (excepté en Corse). Et les embauches se font également plus souvent sous forme de CDD (excepté en Ile-de-France). Parmi ces régions, seule l'Ile-de-France connaît une légère baisse du taux d'entrée qui s'accompagne cependant d'une part accrue d'embauches sous CDI. L'Ile-de-France demeure ainsi de loin la région où cette part est la plus forte (44,3 % des embauches en 2001), en raison de la très forte proportion de cadres dans les recrutements (l'Ile-de-France concentre à elle seule 58 % des recrutements de cadres).

Ralentissement du rythme de création des emplois, excepté en Corse

Dans toutes les régions françaises, les entrées demeurent en 2001 plus importantes que les sorties. Le taux d'évolution de l'emploi reste donc positif, mais le rythme des créations d'emplois est plus faible qu'en 2000, particulièrement dans l'Ouest de la France. La Corse se singularise par une très forte progression du turnover. C'est également la seule région de France qui connaît une augmentation du taux d'évolution de l'emploi entre 2000 et 2001 (+1 point), mais avec près de 90 % d'embauches sous contrats à durée déterminée.

Tableau 3

En pourcentage

Régions	Taux d'entrée (brut)		Taux de sortie (brut)		Taux de rotation		Taux d'évolution de l'emploi	
	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001
Alsace	35,5	32,3	32,7	31,3	34,1	31,8	2,8	1,0
Aquitaine	49,2	50,6	44,6	47,0	46,9	48,8	4,6	3,6
Auvergne	37,6	38,4	34,4	37,1	36,0	37,7	3,2	1,3
Basse-Normandie	40,0	39,1	36,1	37,0	38,0	38,0	3,9	2,1
Bourgogne	39,5	37,8	36,9	36,6	38,2	37,2	2,6	1,2
Bretagne	51,1	47,2	45,9	44,5	48,5	45,9	5,2	2,7
Centre	40,5	37,0	37,1	35,6	38,8	36,3	3,4	1,4
Champagne-Ardenne	36,9	34,8	34,7	33,3	35,8	34,0	2,2	1,5
Corse	44,0	62,4	38,5	55,9	41,3	59,1	5,5	6,5
Franche-Comté	33,7	32,1	30,4	30,4	32,0	31,2	3,3	1,7
Haute-Normandie	37,0	35,1	34,3	32,9	35,7	34,0	2,7	2,2
Ile-de-France	47,6	47,4	43,7	44,5	45,7	45,9	3,9	2,9
Languedoc-Roussillon	51,9	50,4	49,1	47,7	50,5	49,1	2,8	2,7
Limousin	35,9	33,1	32,4	32,1	34,2	32,6	3,5	1,0
Lorraine	40,1	37,2	37,9	35,4	39,0	36,3	2,2	1,8
Midi-Pyrénées	49,1	47,7	44,5	44,1	46,8	45,9	4,6	3,6
Nord-Pas-de-Calais	40,9	39,2	37,6	37,2	39,2	38,2	3,3	2,0
Pays de la Loire	46,9	42,5	41,8	39,9	44,3	41,2	5,1	2,6
Picardie	36,9	38,0	33,9	36,2	35,4	37,1	3,0	1,8
Poitou-Charentes	42,9	38,2	38,6	36,7	40,8	37,4	4,3	1,5
Provence-Alpes-Côte-d'Azur ...	55,9	52,9	51,0	50,4	53,5	51,6	4,9	2,5
Rhône-Alpes	42,3	43,8	38,2	41,0	40,2	42,4	4,1	2,8
Ensemble des Régions	44,6	43,5	40,8	41,0	42,7	42,3	3,8	2,5

Champ : établissements de 10 salariés ou plus du secteur privé.

Lecture : en Ile-de-France, pour 1 000 salariés présents en début d'année 2001, on a enregistré 474 entrées en cours d'année dans les établissements du champ.

Source : Dares, Dmno-Emmo.

Progression des embauches sous forme de CDD

Signe du ralentissement économique, la part des embauches sous forme de CDD progresse dans la plupart des régions françaises, en particulier en Corse (+6,8 points), en Limousin (+3,1 points) et en Rhône Alpes (+2,4 points). Néanmoins, la part des CDI progresse dans sept régions (Alsace, Midi-Pyrénées, Ile-de-France, Lorraine, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Bretagne). Parmi elles, Midi-Pyrénées témoigne d'un relatif dynamisme, avec la plus forte hausse du taux de recrutement en CDI (+2,8 points) et du taux de démission (+0,6 point), après la Corse (+3,5 points). Le taux de chômage a d'ailleurs continué à baisser en 2001 dans cette région.

Progression des licenciements autres qu'économiques

Entre 2000 et 2001, les licenciements économiques diminuent ou se stabilisent. Seule l'Auvergne connaît une progression sensible du taux de licenciements économiques (+0,3 point). C'est aussi la région où le taux de licenciements pour motif autre qu'économique augmente le plus fortement (+0,4 point), après la Corse (+0,6 point). Ce type de licenciements augmente partout en France, excepté en Languedoc-Roussillon et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Tableau 4
Taux d'entrée par type de contrat et taux de sortie par motif en 2001

En pourcentage

Région	Taux d'entrée en CDI		Part des CDI dans les embauches		Taux de licenciement économique		Taux d'autres licenciements		Taux de démission	
	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001
Alsace	12,5	11,8	37,1	37,9	0,5	0,4	1,8	1,9	10,4	10,1
Aquitaine	11,7	11,3	25,2	24,0	0,5	0,4	1,7	1,9	9,3	9,7
Auvergne	8,3	8,0	23,6	23,3	0,3	0,6	1,2	1,6	6,8	7,2
Basse-Normandie	9,0	8,6	23,1	22,6	0,5	0,5	1,2	1,5	7,2	7,4
Bourgogne	10,4	9,8	27,0	26,7	0,8	0,4	1,6	1,8	9,0	8,9
Bretagne	11,5	10,7	23,5	23,7	0,4	0,3	1,3	1,4	9,3	8,5
Centre	11,8	10,8	30,8	30,8	0,7	0,6	1,7	1,7	9,3	9,0
Champagne-Ardenne	9,3	8,5	26,7	26,2	0,7	0,4	1,7	1,8	7,8	7,4
Corse	7,3	6,3	17,6	10,8	0,3	0,1	1,3	1,9	7,5	11,0
Franche-Comte	10,6	9,4	32,9	31,0	0,5	0,5	1,4	1,5	8,5	8,2
Haute-Normandie	9,6	9,7	26,7	28,6	0,8	0,6	1,5	1,7	6,7	6,7
Ile-de-France	18,3	17,9	44,0	44,3	0,8	0,7	2,4	2,6	11,5	11,1
Languedoc-Roussillon	10,3	10,7	21,2	23,1	0,6	0,6	2,2	2,1	9,1	8,9
Limousin	9,7	8,0	28,4	25,2	0,5	0,4	1,2	1,3	7,8	7,2
Lorraine	10,9	10,5	29,1	30,9	0,7	0,5	1,6	1,8	9,7	8,8
Midi-Pyrenees	13,0	14,1	27,7	30,5	0,6	0,6	1,8	2,0	9,5	10,1
Nord-Pas-de-Calais	9,1	8,8	23,5	23,5	0,7	0,5	1,6	1,8	6,9	6,8
Pays de Loire	11,1	9,9	24,4	24,1	0,6	0,6	1,4	1,5	8,7	7,9
Picardie	9,2	9,1	26,7	25,3	0,9	0,7	1,8	2,0	7,5	7,7
Poitou-Charente	9,5	8,0	23,5	22,3	0,7	0,4	1,4	1,5	8,0	7,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14,5	13,7	27,8	27,4	0,7	0,5	2,7	2,6	11,2	11,1
Rhône-Alpes	12,1	11,6	32,3	29,8	0,6	0,4	1,8	1,9	9,3	9,4
France métropolitaine.....	13,1	12,6	31,9	31,7	0,7	0,6	1,9	2,0	9,5	9,3

Champ : établissements de 10 salariés ou plus du secteur privé.

Lecture : en Ile-de-France, pour 1000 salariés présents en début d'année 2001, on a enregistré 179 recrutements sur CDI en cours d'année, dans les établissements du champ.

Source : Dares, Dmno-Emmo.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie : 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.

Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Reprographie : DARES.

Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - www.ladocumentationfrancaise.fr

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 112 €, CEE (TTC) 118,10 €, hors CEE (TTC) 120,20 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Les évolutions de la formation professionnelle : regards croisés

Actes du séminaire de la DARES 2002
sur le droit de la formation professionnelle

Sous la direction de Nicole Maggi-Germain et Agnès Pélage

Le bilan plutôt négatif de la mise en œuvre de la loi de 1971 « portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre d'une éducation permanente », les recompositions du marché du travail, la mobilité accrue de la main-d'œuvre dans le cadre de la promotion d'une éducation et d'une formation tout au long de la vie sont autant d'incitations à réfléchir sur le droit de la formation professionnelle et sur l'effectivité de ce droit.

Quelles sont les inflexions juridiques successives en matière de formation et quelles connaissances historiques seraient utiles à leur meilleure compréhension ? Quels sont les acteurs et les lieux qui contribuent à l'élaboration de la norme juridique en matière de formation ? Quels sont le rôle et les pratiques effectives des partenaires sociaux ? Quels sont les concepts structurants du droit de la formation professionnelle et quelle en est la fragilité actuelle ? Que peut être un droit à la formation professionnelle au regard d'un droit de la formation professionnelle ? Quels sont les enjeux autour de la reconnaissance de la formation professionnelle ?

Cet ouvrage propose des éléments d'analyse et des pistes d'interrogations et de recherches sur le droit de la formation professionnelle et les usages qui en sont faits. Il est issu d'un séminaire organisé, en 2002, par la Dares sur le droit de la formation professionnelle. Il réunit des contributions de chercheurs issus de plusieurs disciplines et de partenaires institutionnels de la Dares. Il présente, en outre, les principaux éléments des débats qui se sont tenus entre les membres du groupe de travail auquel ont été associés les partenaires sociaux en charge des questions de formation professionnelle.



308 pages
22 €

Direction de l'animation de la recherche,
des études et des statistiques



<http://www.travail.gouv.fr>
(Rubrique Emploi puis Études et Statistiques)

Ministère
des affaires sociales,
du travail
et de la solidarité

En vente à :

La Documentation Française
29-31, quai Voltaire - 75344 Paris
Cedex 07

Téléphone : 01.40.15.70.00 - Télécopie
: 01.40.15.72.30

<http://www.ladocumentationfrancaise.gouv.fr>



**bon de
commande**

à envoyer à

**La documentation
Française**

124, rue Henri-Barbusse
93308 Aubervilliers Cedex
FRANCE

Téléphone 01 40 15 70 00
Télécopie 01 40 15 68 00

www.ladocumentationfrancaise.fr



Direction de l'animation
de la recherche,
des études et des statistiques

<http://www.travail.gouv.fr>

**CAHIER
TRAVAIL ET EMPLOI**
*Les évolutions
de la formation
professionnelle :
regards croisés*

Participation aux frais de facturation et de port,
sauf pour les abonnements

Prix unitaire TTC	Nbre	Total
22 €		

montant total à payer
1 euro = 6,55957 F

Nom _____
Prénom _____
Profession _____
Adresse _____
Code postal _____
Localité _____

Je règle

Par **chèque bancaire** ou **postal**
à l'ordre de M. l'Agent comptable
de la Documentation française

Par **carte bancaire**
(date d'expiration)

N°

Date

Signature

T RAVAIL ET EMPLOI

N° 96
Octobre
2003

Dossier : La santé au risque du travail

- Organisation du travail et santé dans l'Union Européenne
- Santé, conditions de travail et cessation d'activité des salariés âgés
- Clinique médicale du travail et souffrance au travail : les dépressions réactionnelles professionnelles
- Les inspecteurs du travail aux prises avec l'évaluation des risques
- Travail prescrit, travail réel et santé : de nouveaux modes d'intervention ergonomiques ?
- Le travailleur handicapé en milieu protégé : de l'incapacité à la ressource humaine
- Histoire du service médical des PTT (1943/1977) Regards sur l'Etat-employeur et la santé au travail



Direction de l'animation
de la recherche,
des études et des statistiques

15,20 €

Abonnements
pour 4 numéros/an :
France : 52,30 €
Europe : 56,40 €
Dom-Tom et RP
(HT, avion éco.) : 58,40 €
Autres pays
(HT, avion éco.) : 59,40 €
Supplément avion rapide : 8,85 €

Abonnements :

La Documentation française

124, rue Henri-Barbusse
93308 Aubervilliers
Téléphone : 01.40.15.70.00
Télécopie : 01.40.15.68.00

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

Vente au numéro :

La librairie de la Documentation française

29, quai Voltaire
75344 Paris Cedex 07
Téléphone : 01.40.15.70.00



**bon de
commande**
à envoyer à

**La documentation
Française**

124, rue Henri-Barbusse
93308 Aubervilliers Cedex
FRANCE
Téléphone 01 40 15 70 00
Télécopie 01 40 15 68 00

www.ladocumentationfrancaise.fr



Direction de l'animation
de la recherche,
des études et des statistiques



<http://www.travail.gouv.fr>

**TRAVAIL
ET EMPLOI**
N° 96 - Octobre 2003

Participation aux frais de facturation et de port,
sauf pour les abonnements

Prix unitaire TTC	Nbre	Total
15,20 €		
		495 €

montant total à payer
1 euro = 6,55957 F

Nom _____

Prénom _____

Profession _____

Adresse _____

Code postal _____

Localité _____

Je règle

Par **chèque bancaire** ou postal
à l'ordre de M. l'Agent comptable
de la Documentation française

Par **carte bancaire**
(date d'expiration)

N°

Date

Signature